

Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Île, Houat Hoëdic, Arz, Île aux Moines, Yeu, Aix

Numéro 02

Hiver 2010

Sommaire :

- [A la une](#)
- Les îles du Ponant invitées d'honneur des fêtes Maritimes de Douarnenez en 2010...
- [Grands chantiers](#)
- Le développement des NTIC pour les îles
- [Question à](#)
- Marie-Elise REA, collègue des îles du Ponant
- [Initiatives](#)
- Le premier lotissement en location-accession à Bangor
- [Temps forts](#)
- L'Assemblée Générale de l'AIP
- [Faits et chiffres des îles](#)
- Présentation et population
- [Connaissez-vous ESIN ?](#)
- La fédération des petites îles européennes
- [Brèves](#)

• Edito : Pêche au requin taupe, soutien à l'île d'Yeu

Lettre au commissaire européen de la pêche Jo Borg et au Ministre de l'Agriculture et de la pêche :

Le 28/12/2009

Monsieur le Commissaire,
Monsieur le Ministre

Une nouvelle fois l'île d'YEU court le risque de voir fragiliser gravement son activité halieutique du fait d'une décision européenne sans que sa situation si spécifique ne soit suffisamment prise en compte. Le prochain Conseil des Ministres de la Pêche doit en effet se prononcer sur l'encadrement (règlement TAC et QUOTAS) de la pêche du requin taupe.

Or cette espèce est ciblée par au moins 6 bateaux de l'île d'YEU qui, auparavant, ont été touchés par l'interdiction des filets maillants dérivants. Je ne reviens pas sur l'importance fondamentale de la pêche dans l'économie et, de fait, l'identité islaise.

Lors de la consultation sur le Livre Vert pour donner une ambition maritime à l'Europe, le Président de la Fédération des Petites Îles Européennes – ESIN a eu l'occasion de rappeler la nécessité de prendre en considération le sort des populations des petites îles côtières qui

dépendent étroitement de ressources limitées. J'avais moi-même attiré votre attention sur la pêche qui fait et doit continuer à faire vivre nombre de nos communautés insulaires.

Le Livre Bleu l'a d'ailleurs souligné : « ...la gestion de la pêche [doit] tenir compte du bien être des communautés côtières » et « la Commission favorisera le développement du potentiel maritimes des régions ultra-périphériques et des îles ».

Permettez moi d'espérer que ces résolutions ne resteront pas lettre morte à cette occasion, d'autant que les pêcheurs de l'île d'YEU qui sont tout à fait convaincus de l'importance de la préservation de cette espèce ont fait des propositions très concrètes pour y contribuer en étroite collaboration avec les scientifiques et les ONG environnementalistes.

Au nom de mes collègues Maires des îles du Ponant et de l'ensemble de l'Association, je compte sur votre écoute et votre compréhension pour qu'une décision raisonnable, notamment en ce qui concerne les quotas attribués soit prise (360 tonnes et non 262 tonnes).

signé : Denis PALLUEL
Président de l'Association des Îles du Ponant.

Aux dernières nouvelles ...

Malgré de nombreuses interventions - en outre celle du sénateur Fichet - rien n'a bougé. L'île d'YEU négocie actuellement pour obtenir en 2011 une quota spécifique pour mener une étude sur la ressource et, au titre de compensation un complément sur la sole

Par ailleurs, le parlement européen, dans le cadre de sa contribution à la réforme de la PCP (Politique Commune de la Pêche) a introduit la notion de préservation des pêcheries insulaires. Espérons que cette initiative inaugure une nouvelle attitude !



• A la une : les îles invitées d'honneur des Fêtes Maritimes de Douarnenez en 2010...

Ce temps fort des passionnés de la mer a lieu tous les deux ans et est l'occasion de se plonger dans l'univers maritime avec une ouverture historique et culturelle.

Après le pays basque en 2008, ce sont donc les îles qui seront mises à l'honneur cette année avec une présence autour de 4 axes forts : la jeunesse, la création artistique, les activités économiques et le patrimoine insulaire. L'objectif est donc de donner une image fidèle des îles aujourd'hui : des territoires d'exp-

tion qui se battent pour faire reconnaître leurs spécificités.

L'association les îles du Ponant souhaite lors de cet événement rassembler la communauté insulaire par des actions fédératrices



(marché des producteurs insulaires, débats, animations...) qui permettront de mettre en lumière le dynamisme insulaire. Ce sera aussi l'occasion de partager des moments festifs et de convivialité dans un écrin magnifique : le port Rhu.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent y participer à nous contacter afin d'organiser notre participation de manière collective.

« TEMPS FETE 2010 » Fête maritime internationale aura lieu du 22 au 25 juillet 2010 à Douarnenez.

• Grands Chantiers : le développement des NTIC pour les îles



Cela fait déjà que quelques années que les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

apparaissent comme un moyen intéressant de pallier à l'isolement et l'éloignement lié à l'insularité. En effet, comme le chemin de fer a réduit les distances les NTIC abolissent à leur tour de nouvelles frontières.

A l'initiative de l'AÎP, un **diagnostic des besoins a été réalisé** sur chacune des îles dans plusieurs domaines : éducation et formation, santé, travail et services... et tirer parti des expériences déjà en place (visioconférence et télétransmission à l'hôpital de Palais et de Yeu, visio-guichet à la BRISE à Belle-île....) avec l'aide de la Société CATEL.

Parallèlement, le Collège des Îles du Ponant, grâce au Conseil Général du Finistère, a équi-

pé son siège et les 4 antennes de Batz, Ouessant et Sein de **systèmes de visio pour assurer la continuité de l'enseignement sur toutes les îles** (cf ci-dessous). Dans le monde de l'enseignement, cela entraîne l'arrivée de nouveaux outils qui donnent la possibilité d'améliorer les pratiques actuelles et de développer de nouvelles solutions pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

Par exemple, le collège des îles du Ponant permet d'avoir un **enseignement à distance et inter-îles grâce à la visioconférence**.



En matière de santé, l'utilisation d'une **valise de télé-santé** a été expérimentée sur plus d'un an à Hoëdic avec l'infirmière, Macha et les pompiers du Morbihan, ainsi qu'à Molène. L'utilisation de la visio est également envisagée pour des consultations particulières (psychiatrie...) et éviter ainsi des déplacements longs et coûteux.

D'autres utilisations sont également possibles : participation à des réunions, échanges avec des îles plus lointaines (par exemple entre l'école de pêche de l'île d'YEU et celle de Gaspésie et des îles de la Madeleine au Québec) etc.

Un équipement de visio fonctionnera dans les locaux de l'Association à Auray à partir de Mars 2010. A terme, **c'est tout un réseau qui doit se mettre en place**. Un premier « annuaire » sous forme de carte peut-être consulté via www.iles-du-ponant.com/carto/ *Pour que son usage devienne habituel sur les îles comme sur le continent...*

• Questions à : Marie-Elise REA, Collège des Iles du Ponant

Quel est l'équipement du Collège des Iles du Ponant ? Pour quelle utilisation ?

Les élèves utilisent régulièrement l'outil informatique pour travailler en classe, effectuer des recherches sur internet mais également pour communiquer avec leurs camarades et avec les enseignants (tous le personnel du collège et les élèves disposent d'une adresse mail spécifique). Ils sont également habitués à utiliser l'ENT (environnement numérique de travail) à partir du site WEB de l'établissement.

Par ailleurs, les quatre îles finistériennes du CIP sont équipées de matériel de visioconférence depuis 2007. Ce matériel très performant permet aux professeurs de Batz et d'Ouessant de dispenser des cours à l'unique collégien de Molène et aux deux élèves de Sein. Les élèves isolés sont de cette

façon «intégrés» à une classe, peuvent participer aux cours et profiter des explications des enseignants.

Quel intérêt y trouvez-vous ?

La mise en place de cours par visioconférence a permis le maintien des collégiens sur les îles de Molène et de Sein. Encadrés à mi-temps par des assistants d'éducation recrutés par le collège, ces élèves font preuve d'autonomie et se montrent actifs dans leur formation. Les cours par visioconférence sur Molène et Sein sont complétés par des cours dispensés par deux enseignants qui se rendent chaque semaine sur place pour une (ou deux) journée(s). L'adaptation à ces différentes modalités d'enseignement se fait très rapidement et les élèves semblent satisfaits de l'organisation qui leur est proposée.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Tous les cours ne peuvent être dispensés par visioconférence (sport, sciences expérimentales...). Les déplacements sur les îles sont parfois perturbés (météo) et il faut alors improviser dans l'urgence. Les élèves molénais et sénans sont systématiquement associés aux activités organisées par le collège, mais la solitude est parfois difficile à assumer pour des jeunes qui recherchent la

Marie-Élise REA est la principale du Collège des Iles du Ponant (CIP)



• Initiative : Le premier lotissement en location-accession à Bangor



Le lotissement des Baguénères (Bangor—Belle-Île) a été officiellement inauguré le mercredi 9 décembre 2009. L'originalité de ce projet est qu'il constitue le premier programme de location-accession sur l'île. Sur les 16 logements six sont sous cette forme et dix en location. Le surcoût de la construction lié à l'insularité s'élève à 25 voire 30 %. Environ la moitié des entreprises du chantier étaient

Belliloises. Ce programme ambitieux a essuyé quelques retards et difficultés, le maire, Pierre-Yves DESARD, souligne, «ces logements ont été attribués en priorité à de jeunes insulaires». Ce type d'initiative est également en cours de réalisation sur d'autres îles, Yeu notamment, ceci afin de faciliter l'accession des jeunes insulaires et débloquent la question cruciale du logement sur les îles.

• Temps forts : *l'Assemblée Générale de l'Association*

Le **12 février** se tiendra sur l'île de **HOUAT** l'Assemblée Générale de l'Association des îles du Ponant.

Comme chaque année elle est un temps fort pour l'Association, l'occasion de faire un point sur les **actions menées** dans l'année écoulée et les **projets à venir**. C'est également l'occasion de réunir non seulement l'ensemble du conseil d'administration mais aussi les membres et les partenaires avec lesquels elle est en lien tout au long de l'année.

Pour rappel, L'Association est dirigée par un **Conseil d'Administration de 25 membres** où siègent tous les Maires des îles (18) ainsi que les Conseillers Généraux des îles-canton (4), et des représentants des Comités Locaux des Pêches Maritimes, des Compagnies de transports et des Offices du Tourisme.

Le Président est Denis PALLUEL, Maire d'Ouessant, qui a succédé depuis fin 2008 à J-Y BANNET, Maire de Locmaria.



FAITS ET CHIFFRES POUR LES ILES DU PONANT

Dans cette rubrique nous souhaitons apporter des éléments factuels et/ou chiffrés sur les îles du Ponant. Ces éléments sont issus d'une étude « Faits et Chiffres pour les îles du Ponant » réalisée en 2007 et actualisée. Ils permettent d'appréhender les enjeux communs dans des contextes différents.

Petit rappel :

Les îles du Ponant sont formées par les 13 îles et 2 archipels de la façade Ouest du territoire métropolitain, du côté où le soleil se couche. De la Manche à l'Atlantique s'égrainent ainsi l'archipel de Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène et Sein, l'archipel de Glénan, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Arz, l'île aux Moines, Yeu et Aix... entre diversité et unité.

ADMINISTRATION

Les 15 îles s'étendent sur 4 régions différentes et 6 départements :

- la **Basse Normandie** : 1 archipel, Chausey dans la Manche
- la **Bretagne** : 12 îles, Bréhat dans les Côtes d'Armor / Batz, Ouessant, Molène, Sein et l'archipel de Glénan dans le Finistère / Groix, Belle île en mer, Houat, Hoëdic, Arz et l'île aux Moines dans le Morbihan
- les **Pays de la Loire** : 1 île, Yeu en Vendée
- le **Poitou-Charentes** : 1 île, Aix en Charente Maritime

- ⇒ **18 communes** (Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Bangor, Locmaria, Le Palais, Sauzon, Houat, Hoëdic, l'île d'Arz, l'île aux Moines, Yeu, Aix, Fouesnant-Les Glénan, Granville-Chausey)
- ⇒ dont **une communauté de communes** : 4 communes de Belle île en mer (Bangor, Locmaria, Le Palais, Sauzon)
- ⇒ **4 îles cantons** (Belle-île, Ouessant, Groix et Yeu)
- ⇒ **7 îles dans des communautés de communes** ou dans des communautés d'agglomérations continentales (Batz, Molène, Glénan, Groix, Ile d'Arz et Ile aux Moines, Aix)

POPULATION

Donner une image fidèle de la population des îles n'est pas commode, entre population résidente permanente et «pic» estival . L'INSEE distingue dans les résultats du recensement la population totale et

la population municipale. C'est cette dernière qui est la plus utilisée, elle ne comprend pas les jeunes majeurs en études hors de la commune. Les 3 îles les plus peuplées (Belle-Île, Yeu et Groix) représentent à elles seules les 3/4 de la population insulaire totale. La population permanente varie entre 115 habitants à Hoëdic et 5089 à Belle-Île qui compte ainsi 50 fois plus d'habitants qu'Hoëdic en hiver ! Nous sommes donc 16 495 insulaires.

Tableau des populations légales entrant en vigueur au 01/01/10

ILE	RANG	Population Municipale	Population Totale
Belle-Île	1	5089	5213
Yeu	2	4906	5026
Groix	3	2291	2378
Ouessant	4	848	878
Batz	5	607	620
Île-aux-Moines	6	542	555
Bréhat	7	439	449
Houat	8	293	309
Arz	9	252	256
Sein	10	226	234
Aix	11	219	237
Molène	12	217	221
Hoëdic	13	115	119
Chausey	14	Pas d'hab. permanents	
Les Glénan	15	Pas d'hab. permanents	
TOTAL		16044	16495

• Connaissez-vous : **ESIN** , la fédération des petites îles européennes ?



Créée en 2001 (la Fédération des Petites Îles Européennes) regroupe neuf associations représentant des petites îles de leur pays. Ses membres fondateurs sont : l'Association des Îles Danoises, l'Association Nationale des Îles Finlandaises, l'Association des Îles du Ponant, la Fédération des Îles Irlandaises, la Fédération des Petites Îles Écossaises et l'Association des Îles Suédoises. Depuis 2006, trois nouveaux membres ont rejoint ESIN : l'Association des Îles Estonniennes, le Réseau des Petites Îles Grecques et l'Association des Communes des Îles Mineures Italiennes. **ESIN est ouvert à toute association nationale représentant des petites îles en Europe**, en dehors des Régions Insulaires. Chaque association (une par pays) est représentée au bureau d'ESIN. Une Assemblée Générale est organisée tous les ans durant le second semestre de l'année dans l'un des pays membres d'ESIN.

Chaque pays a sa propre **définition d'une petite île**. Celle-ci intègre les facteurs géographiques mais aussi culturels et historiques de chaque pays. ESIN a identifié quelques critères communs aux petites îles européennes :

- des îles au statut infra-régional, contrairement aux Régions Insulaires regroupées au sein de la Commission des Îles de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (www.commissiondesiles.org).
- des îles habitées toute l'année.
- des îles sans lien fixe avec le continent et entourées d'eau en permanence.

Nombre de petites îles ne comptent que quelques habitants, la plupart moins de 1000, alors que certaines ont une population de plusieurs milliers d'habitants. En tout, on estime à plus de **343 000** le nombre d'habitants vivant sur environ **1200** petites îles fédérées au sein d'ESIN.

Les objectifs principaux sont :

- ◆ **L'échange d'expériences, de savoirs et d'informations** entre les différentes associations membres. Ces échanges doivent permettre des comparaisons entre les solutions mises en place pour répondre aux divers enjeux communs rencontrés sur les petites îles.
- ◆ **L'information et la sensibilisation des institutions européennes** aux enjeux auxquels sont confrontés les petites îles. La reconnaissance des contraintes insulaires doit permettre d'intégrer les particularités des îles dans les politiques et règlements européens, ainsi que dans l'accès aux fonds structurels et aux financements européens.
- ◆ ESIN a vocation à être à la fois plate-forme d'échanges et porte-parole des petites îles européennes.

Si vous souhaitez recevoir la **newsletter**, vous pouvez laisser vos coordonnées au secrétariat ...

21 rue du Château

BP 50427

56404 AURAY Cedex

Téléphone : + 33 (0)2 97 56 64 74

Télécopie : + 33 (0)2 97 56 20 90

Courriel : esin_secretariat@orange.fr

Site : www.europeansmallislands.net

• Brèves

◆ Les artistes Bellilois exposent à Paris :

Début décembre, une exposition au sein de la maison de la Bretagne à Paris a permis de mettre en lumière le talent des artistes Bellilois et la beauté de leur île. En effet, c'est sous le thème « Belle Île » que ces dix artistes sont venus exposer leurs œuvres de peinture, sculpture, verrerie d'Art et photographie. C'est une vitrine des arts et artisans de Belle-Île dans la capitale, la preuve d'une véritable vitalité artistique de l'île !



◆ Solidarité avec Haïti : les îles se mobilisent !

Pour contribuer à la solidarité avec l'île d'Haïti et ses habitants, l'Association a proposé de regrouper les dons des communes insulaires afin les remettre au nom de toutes les îles du Ponant à un organisme ou pour une action de relance économique précise (ex : pêche, logement...). Si vous avez des contacts et des idées, n'hésitez pas à nous en faire part !

◆ Un nouveau bateau pour la liaison Houat-Hoëdic :

Un nouveau navire pour la Compagnie Océane et le Conseil Général du Morbihan a été baptisé le 5 février. **Le Melvan** pourra transporter 230 passagers à la vitesse de 16.5 nœuds sur la ligne Quiberon-Houat-Hoëdic. Il devait assurer la liaison avec GROIX, pendant les travaux du port (du 08/02 au 9/04), mais est finalement remplacé par le DRAVANTEC.

• Lecteurs, participez, réagissez !

Ce bulletin attend votre contribution. Nous sommes ouverts à vos suggestions et/ou critiques

Écrivez-nous ! ✉



21 rue du Château

BP 50427

56404 AURAY Cedex

Téléphone : 02 97 56 52 57

Télécopie : 02 97 56 20 90

Courriel : iles.du.ponant@wanadoo.fr

Site : www.iles-du-ponant.com

